

Mr JEAN MARIE DESAVOYE
Président Association Concarnoise pour la Défense
Du pouvoir d'achat Français
www.acdpaf.com

Objet : Proposition pour la réforme des GAFA

M. Vincent Éblé
Président de la commission Finance du Sénat
Sénateur de la Seine-et-Marne (Ile-de-France)

Concarneau, le 22 mai 2019

Monsieur Le Président de la commission des Finances du Sénat, Monsieur Vincent EBLE, Monsieur Le Sénateur.

À la suite de l'examen et au premier vote en première lecture lors de la commission finance du Sénat intervenue le Mardi 21 MAI 2019, nous aurions une solution pérenne à vous proposer afin de résoudre la problématique de la taxation des GAFA sur notre territoire sans se heurter aux contraintes de « Bruxelles » et de ses 28 Etats Membres. Notre projet de Micro-Taxe-Sociale-Française permettait en effet une solution durable, pérenne, intéressante sur le plan financier pour l'Etat. Elle ne serait pas une mesure temporaire jusqu'en 2022, comme votée hier par la commission des finances, comme mentionnée, se heurtera à la décision de L'Union Européenne et qui de facto risque d'être supprimé voire inapplicable. Pour ce faire nous vous représentons l'esprit global de notre projet et vous trouverez dans le dernier paragraphe les possibilités et ses effets positifs pour la taxation des GAFA.

Notre engagement citoyen dans le cadre d'une association a pour objectif de défendre notre Manifeste dans un état d'esprit libre, positif, constructif, et être force de propositions pour notre Nation.

Nous pensons qu'en matière de cotisations sociales, de cotisations patronales, il est urgent de modifier notre modèle actuel, datant de plus d'un siècle. Nous tenons à préciser que le modèle de la couverture sociale actuelle n'est pas remis en cause, chaque individu conservera ses avantages sociaux. **Nous le maintenons, tout en donnant du pouvoir d'achat à l'ensemble des français actifs et non actifs, de permettre aux entreprises de les aider financièrement, et à l'Etat d'améliorer ses finances.**

Ainsi la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) permettrait que le **salaire brut devienne un salaire net**, que la **retraite brute devienne une retraite nette**, que **les charges patronales disparaissent** mais aussi que **la capacité budgétaire de l'ETAT puisse s'améliorer sans augmenter la dette.**

La Micro-Taxe-Sociale-Française entrainerait une revalorisation du travail, le retour vers le plein emploi, la possibilité de limiter les plans sociaux, d'être un outil pour répondre à la problématique des retraites. Elle permettra la limitation des importations et des délocalisations, du travail illégal. Mais aussi et surtout une amélioration pérenne du pouvoir d'achat des actifs et non actifs, d'un meilleur positionnement des entreprises Françaises à l'étranger et enfin d'améliorer la capacité financière et d'investissement des entreprises.

Ce projet ne coûte pas un euro à l'Etat et n'accentue pas la dette publique bien au contraire

Pour nos travaux nous nous sommes inspirés du concept Helvétique de la Micro-Taxe, initiée par Marc CHESNEY, Professeur et Docteur en Finance à l'Université Suisse de ZURICH. Nous l'avons adapté au modèle français en nous basant uniquement sur les paiements scripturaux français, ainsi nous évitons le passage par Bruxelles. Nous restons dans le droit français pour une mise en place de la MICRO-TAXE-SOCIALE-FRANCAISE (MTSF).

Les prélèvements actuels pour financer en 2019 : la maladie, les accidents du travail, le chômage, la vieillesse, la famille, le fonds de solidarité vieillesse, sont de pratiquement 510 milliards d'euros. Ces chiffres suffisent pour se rendre compte que le ratio est beaucoup trop important, ce qui explique que les charges sociales en France sont importantes. Notre proposition est basée sur l'assiette fiscale représentée par l'ensemble des paiements scripturaux (27 161 Milliards d'euros en 2016*) pour supprimer l'ensemble des cotisations sociales, et patronales, et si possible l'impôts concernant la CSG et la CRDS. (* Nous n'avons pas pu obtenir les chiffres de la Banque de France pour les années 2017 et 2018).

Que proposons nous pour remplacer cette assiette ? Une Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sur l'ensemble des paiements scripturaux, dont le montant en 2016 s'est élevé, chiffres de la Banque de France, à : **27 161 Milliards d'euros**. Dans notre manifeste nous sommes partis pour les exemples (voir notre manifeste de la page 27 à 47) sur une base de 1,50% pour couvrir les cotisations salariales et patronales hors CSG. Nous pourrions prendre un taux supérieur allant jusqu'à 2% (voir notre manifeste page 24) pour dégager une marge de manœuvre plus forte permettant de dégager une capacité de recettes supérieures, en exemples : pour couvrir le budget de la dépendance qui est un sujet actuel de l'ETAT, le maintien de certains services publics, etc.

Pour chaque paiement, que ce soit le particulier, ou l'entreprise, etc., l'application de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sera appliquée et prélevée par les Etablissements Financiers. Ils seront tenus de transférer les fonds collectés, sous contrôle de la Banque de France, à l'organisme en charge de la collecte des cotisations : l'ACOSS (voir notre manifeste pages 9, 10 et 11 sur notre site internet (www.acdpaf.com) qui elle-même reversera à l'URSSAF pour dispatcher aux différentes branches : maladie, famille, vieillesse, accidents du travail-maladies professionnelles, etc. De ce fait, nous conservons bien le processus actuel de couverture sociale, nous changeons uniquement la source de la collecte.

Quelles seront donc les avantages de la mise en place de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) ?

- ✚ Elle répondra aux différentes attentes des Français, et être mise en place dans un pays techniquement et socialement avancé comme le nôtre.
- ✚ Elle portera sur une très large assiette permettant d'obtenir le rendement maximum avec un taux de prélèvement minimum.
- ✚ Elle découragera la fraude.
- ✚ Elle augmentera le pouvoir d'achat pour les salariés, retraités sans réelle taxation.
- ✚ Elle donnera une réelle capacité financière nouvelle et structurelle pour les entreprises pour améliorer les salaires, pouvoir créer des emplois nouveaux, pouvoir investir et/ou réinvestir.
- ✚ Elle permettra de relancer la consommation.

- ✚ Les entreprises auront une réelle capacité pour améliorer leur trésorerie.
- ✚ Les entreprises auront la possibilité réelle d'investir.
- ✚ Les entreprises créeront des emplois nouveaux sans contraintes financières.
- ✚ Elle constituera un véritable attrait pour l'installation d'entreprises étrangères.
- ✚ Une capacité budgétaire pour l'ETAT plus sereine pour préparer des objectifs nouveaux, plus justes envers les français, innovante, durable dans le temps et adaptable en fonction des priorités budgétaires.

Dispositif qui ne coûtera pas un euro à l'Etat et n'accentue pas la dette publique.

Dans un contexte social, économique, financier très délicat, et violent qui ne pourra que s'aggraver si les réponses qui seront apportées à la suite du Grand Débat par le Président de la République ne répondent pas aux attentes des Français. La mise en place de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sera une réponse, sera un facteur déterminant de « **paix sociale** » et pour créer « **un choc émotionnel fort** » envers l'ensemble des Français.

La Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sera l'élément déclencheur pour redonner à notre Nation sa véritable place, et surtout permettre à l'ensemble de vivre dans des conditions humaines, économiques et financières, dignes de notre pays.

Avec notre projet de la « MTSF » nous répondons parfaitement à cette problématique puisque les particuliers, voir les entreprises qui utilisent Amazon, Google etc paient par Carte Bleue, par virement etc., donc la taxation se fera automatiquement grâce à notre MTSF.

Notre projet ne pénalisera pas la trésorerie de l'Etat puisque les prélèvements liés à la MTSF seront versés à l'instant T vers la Banque ACOSS qui a la charge de la collecte de l'ensemble des cotisations sociales, alors qu'actuellement elles sont versées soit mensuellement ou trimestriellement, donc applicable sans décalage.

Pour illustrer le gain à gagner pour L'ETAT et les Finances publiques, le Kantar Worldpanel repris par la FEVAD, évaluait pour 2018 pour l'année 2017 une part de marché de 18.9% pour « Amazon » sur notre territoire, pour des transactions en 2017 s'élevant à 5.6 milliards d'euros au total. Ainsi la seule application de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sur la seule entreprise « Amazon » et sur le seul flux des mouvements scripturaux à 1.5% rapporterait donc pour cette seule entreprise :

5.6 milliards * 1.5% = 84 millions d'euros.

Le projet proposé par la commission des Finances hier basés sur 30 Groupes ambitieuse un gain en 2019 de 400 Millions puis de 650 Millions en 2020. Au regard du seul exemple d'Amazon nous arrivons de manière factuelle à ¼ de l'objectif souhaité sans contraire de mise en place avec une application immédiate et pérenne dans le temps

Nous avons échangé de ce sujet avec le Sénateur Monsieur Michel CANEVET, Sénateur circonscription de Quimper qui a été très intéressé d'une part par notre Manifeste sur la Micro-Taxe-Sociale-Française, et d'autre part que notre Manifeste pourrait répondre au sujet de la taxation GAFSA par une mise en place simple et pérenne. Il nous a informé qu'il devait évoquer le sujet avec ses collègues de la Commission Finance.

Nous avons également écrit au Président de la République Française, Monsieur Emmanuel MACRON qui a adressé notre Manifeste auprès du Ministre des Finances, Monsieur Bruno LE MAIRE

Nous vous invitons, Monsieur le Président, si vous le souhaitez à visionner nos interventions dans le cadre de la présentation de notre débat sur l'amélioration du pouvoir d'achat : Le lundi 13 mai 2019 nous avons organisé une conférence sur la présentation de notre projet de MICRO-TAXE SOCIALE FRANCAISE en présence de Mr Marc CHESNAY Professeur d'économie à ZURITH et Co-initiateur de la micro-taxe en SUISSE que vous pouvez visionner ici :

<https://youtu.be/0rcRQmLlVts>

<https://youtu.be/C8hgmZtiAlc>

Reportage France 3 bretagne :

<https://youtu.be/jl0qmlI0te0>

Je vous remercie par avance de votre compréhension, de votre écoute, et de bien vouloir nous accorder une audience au sénat auprès de vous, afin de vous expliciter de vive voix l'intérêt de notre Manifeste pour notre Nation.

Dans le ferme espoir d'obtenir cette audience,

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président de la commission Finance du Sénat, Monsieur Vincent EBLE, Monsieur Le Sénateur, à l'expression de ma haute considération.

Jean-Marie DESAVOYE

Le Président de l'association

Association Concarnoise pour la Défense

du Pouvoir d'Achat Français - ACDPAF.